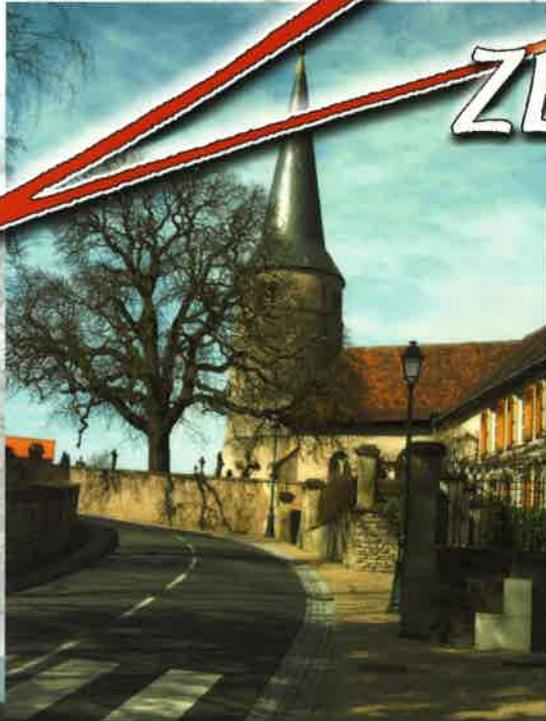


Infos

ZETTING-DIEDING



2004

Bulletin d'information

SOLFA

Fabrication armoires métalliques
pour ateliers, bureaux, vestiaires

BP 1 Près de l'Ecluse
57905 SARREINSMING
Tél. 03 87 98 47 46
Fax 03 87 95 79 34

Auberge
aux Acacias

Les Frères GAPP

1, rue de Sarreinsming - 57905 ZETTING
Tél. 03 87 02 37 23

Fermeture hebdomadaire mardi soir et mercredi toute la journée

Stylisme Créativité Morphologie

SEM Coiffure

Solange Schoettel

3, rue de la Fontaine - 57905 DIEDING
Tél. 03 87 02 07 29 - 06 07 78 70 18

Lundi : à domicile à partir de 14 h

Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 19 h non-stop

Mercredi : de 14 h à 19 h - Vendredi : de 8 h 30 à 20 h non-stop

Samedi : de 8 h à 16 h non-stop

MADISLOR S.A.R.L.

34, rue du Maire Jamann
57905 ZETTING

Tél. 03 87 02 38 14

Fax : 03 87 02 24 77

madislors@saunafra.grance.com

Ne jetez plus
vos déchets organiques
dans votre poubelle

La Communauté d'Agglomération
vous propose d'acquérir
un lot de 2 composteurs individuels

Faites votre propre terreau
et réduisez ainsi le volume
de votre poubelle de 30 %



Ce lot vous est proposé au prix de 25 €
grâce notamment à la participation
de la communauté d'Agglomération...

...pour en savoir plus, téléphoner au :
08 00 19 18 80

NUMÉRO VERT

Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

COLAS
EST

Terrassement
Assainissement
V.R.D. - Pavage

SECTEUR DE SARREGUEMINES
ROUTE DE STEINBACH
Tél. 03 87 95 54 46

La route avance

Pour vos projets, une solution Colas-Est existe toujours !

CAFE-RESTAURANT DE LA MAIRIE



Carole et Fabrice
PELLIZZARI

8, rue de l'Eglise
57905 ZETTING

☎ 03 87 02 38 60

TARTE FLAMBÉE LE WEEK-END EN SOIRÉE

Fermeture le jeudi et le lundi soir



Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

C'est la deuxième fois, depuis son lancement en 1990, que votre bulletin change de look. N'y voyez aucune explication autre que l'épuisement de l'ancien stock de couvertures.

En feuilletant Z'infos vous retrouverez toutes les rubriques qui y figurent habituellement : la page Travaux, les Finances, les Projets, l'Histoire locale, la Vie des Associations etc...

De 16 pages au départ, nous sommes passés à 24 pages dès 1993, à 28 en 1998, puis à 32 et même 36 pages, ces dernières années.

La relecture de numéros anciens fait prendre conscience comment, peu à peu, au fil des années, à l'initiative des élus et au gré des subventions, les projets prennent forme, se réalisent, améliorent notre cadre de vie.

Nous avons plus que jamais à cœur de poursuivre ce développement :

Mise en conformité du réseau d'eaux usées (augmentation du taux de collecte et élimination des eaux claires parasites) pour garantir le bon fonctionnement de la future station d'épuration ;

Création du lotissement " la Pommeraie " et mise en vente de vingt terrains à bâtir ;

Travaux de voirie : rue des prés, impasse des blés, rue de la gare ;

Consolidation du talus : rue du chemin de fer ;

Ravalement de façades du bâtiment de la mairie et de celui de la bibliothèque ;

Amélioration de la défense incendie...sont des projets que nous prévoyons de réaliser prochainement.

Après la couverture ADSL de la commune en 2003, la résorption, en cours, de la zone blanche pour le téléphone portable, nous allons insister pour obtenir la pose de réseau de distribution de gaz. Une action est envisagée à partir du résultat d'un sondage que nous lancerons prochainement auprès de tous les habitants. Une estimation fiable du taux de pénétration pourrait inciter GDF, ou autre opérateur, à engager les travaux de desserte.

D'autres maillages, non technologiques, sont à l'étude à la communauté d'agglomération, comme la création d'un réseau d'aides - maternelles qu'il est prévu d'étendre à toutes les communes rivales du canton, afin d'offrir une alternative aux haltes-garderies ou à la cantine que propose la ville pour accueillir les enfants dont les parents sont occupés professionnellement. Le portage de repas aux personnes âgées est d'ores et déjà possible à condition que les demandes soient suffisamment nombreuses pour provoquer et rentabiliser le déplacement de Sarreguemines à Zetting.

Toutes ces initiatives méritent d'être saluées : elles facilitent la vie des habitants de nos villages. Pour autant elles ne sauraient suppléer les réseaux d'amitié et de solidarité qui doivent nous lier les uns autres.

Puissent-ils se développer pour entraver la montée de l'individualisme !

C'est mon vœu pour 2005.

A toutes et tous, Bonne et Heureuse Année !

Jean-Marie Meyer

Travaux réalisés en 2004



Aménagement de la Mairie

Rez-de-chaussée :

- Pose de cloison, parquet, faux plafond
- Mise en peinture - Dépense : 11 548 €
- Achat de mobilier de bureau - Dépense : 5 200 €

Logement Dieding

Transformation de l'ancienne salle d'école :

- Pose de dalle en hourdis et carrelage
 - Remplacement des fenêtres
 - Aménagement d'un cabinet de toilette
- Dépense : 27 454 € Subvention : 8 540 €



Ecole maternelle

Mise en peinture de la salle de classe

Dépense : 1 781 €



Eclairage public

Pose de luminaires :

- Rue de Dieding, rue de Sarreinsming
 - Rue de l'Église (Dieding), Grand'Rue et rue du Moulin
- Dépense : 12 420 € Subvention : 8 019 €

Forêt communale

- Plantation de 2000 chênes
 - Engrillagement de la parcelle replantée
- Dépense : 10 400 € Subvention : 6 700 €

Voirie communale

Rue de l'Église : réfection du trottoir

Dépense : 13 522 €

Rue de la Chapelle : aire de retournement

Dépense : 10 735 €



Remplacement de poteaux incendie

Rue de La Jarrie

Rue du chemin de fer

Dépense : 4 300 €

Subvention : 1 033 €



Bar salle socio-culturelle

Aménagement d'un nouveau bar dans la salle socio-culturelle suite à la signature d'une convention avec la société KIHIL de Sarreguemines



Achat matériel et outillage

- Saleuse
 - Débroussailleuse
- Dépense : 4 500 €



Lotissement «La Pommeraie»

- Achat de terrains
 - Frais d'arpentage
 - Frais de notaire
- Dépense : 13 181 €

Projets d'investissement pour l'exercice 2005

• Les reports de l'année 2004

Certains travaux prévus cette année n'ont pu être réalisés dans les délais.

- Bâtiments communaux : ravalement des façades de la Mairie et de la Bibliothèque
 - Participation de la commune au projet de modernisation de la gare et de ses abords
 - Réfection de la chaussée rue du Chemin de fer et rue de la Forêt
- **Travaux inscrits au contrat SACR : voirie de la rue de la Gare, rue des Prés, impasse des Blés.**
 - **Travaux de voirie et réseaux du Lotissement «La Pommeraie»**
 - **Renforcement de la protection incendie à Zetting et Dieding.**

Engagement en faveur des écoles

La commune améliore sans cesse le confort des établissements scolaires dans le but d'offrir de bonnes conditions de travail aux élèves.

Différents travaux et achats ont été réalisés :

• Ecole maternelle

- Différents travaux de mise aux normes électriques : 376 €
- Mise en peinture de la salle de classe : 1 781 €
- Travaux d'entretien effectués par les ouvriers communaux : nettoyage de la façade, réfection du bac à sable...
- Achat de petits mobiliers : bancs, chaises, tables, présentoir à livres : 348 €

• Ecole primaire

- Achat d'un tableau aimanté : 369 €, de stores occultants : 536 €
- Réalisation, par les ouvriers communaux, d'un meuble de rangement
- Mise en place d'un portail d'accès au bus
- Remplacement de la photocopieuse défectueuse
- Prochainement, achat de deux nouveaux ordinateurs

Suite au regroupement avec Rémelfing quelques changements sont intervenus dans la prise en charge financière afin d'harmoniser les subventions dans les deux écoles.

La commune prend en charge :

- les frais de déplacements pédagogiques (six déplacements par années scolaire) dans un rayon de 35 kilomètres du groupe scolaire
- la totalité des coûts d'entrée à la piscine : 450 €
- une participation de 60 €, qui sera versée une fois aux élèves du CM2 pour une sortie pédagogique (classe de neige)
- 50 % des frais de participation pour l'excursion de fin d'année pour les autres classes
- les friandises offertes pour la St Nicolas : 180 €

La commune verse également une dotation de fonctionnement :

- 20 € par élève de l'école primaire par année scolaire
- 12,50 € par élève de l'école maternelle

Centre Aéré

La commune verse à partir de 2004 une subvention aux enfants fréquentant pendant les vacances scolaires le centre aéré de Sarreinsming :

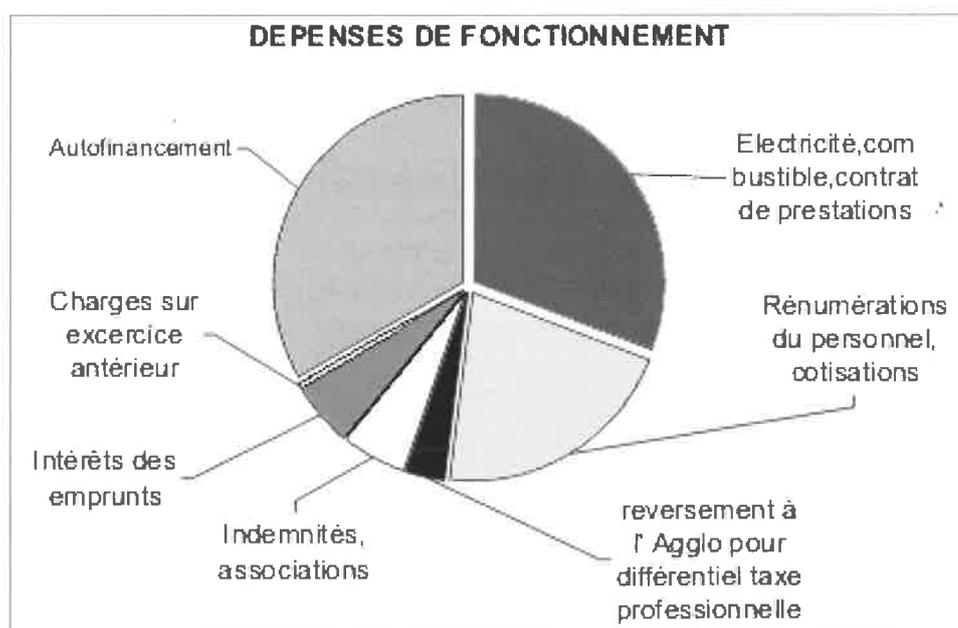
- 4 € par enfant par jour, au maximum pour 10 jours par an pour le centre aéré estival
- 2,50 € par enfant par demi-journée, au maximum pour 10 demi-journées par an, pour les petites vacances
- 15 € pour une première inscription à la colo pré-ado.

Les finances communales

L'équilibre financier pour le budget 2004 comme pour les budgets précédents est réalisé en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement afin de dégager les possibilités d'investissement dans les différents domaines. L'année 2004 se caractérise par un excédent antérieur intéressant.

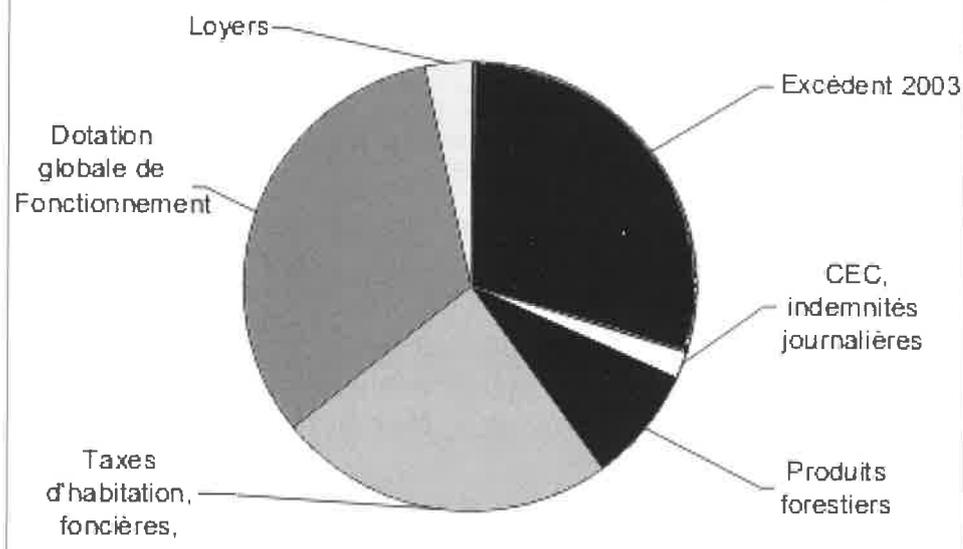
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	en €	%	EXPLICATIONS
011	charges à caractère général	181 550	31 %	Electricité, combustible, contrat de prestations
012	charges de personnel	123 575	21 %	Rémunérations du personnel, cotisations
014	attribution de compensation négative	20 000	3 %	reversement à l'Agglo pour différentiel taxe professionnelle
65	autres charges de gestion courantes	32 700	6 %	Indemnités, associations
66	charges financières	33 000	6 %	Intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	2 000	0,3 %	Charges sur exercice antérieur
023	virement à la section d'investissement	196 133	33 %	Autofinancement
	TOTAL DEPENSES	588 958		

L'année 2004 se caractérise par un excédent antérieur intéressant. Ce qui permet à la collectivité de réaliser un autofinancement de 196 133 €.



	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	en €	%	
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	174 375	30 %	Excédent 2003
013	ATTENUATION DE CHARGES	12 000	2 %	CEC, indemnités journalières
70	PRODUITS DE SERVICE	48 969	8 %	Produits forestiers
73	IMPOTS ET TAXES	143 049	24 %	Taxes d'habitation, foncières,
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	191 365	32 %	Dotation globale de Fonctionnement
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 200	3 %	Loyers
	TOTAL RECETTES	588 958		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement de la dotation globale de fonctionnement et de l'excédent de l'année 2003

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 381 579 € dont la plus grosse partie provient de l'auto-financement et des subventions, soit respectivement 196 133 € et 87 493 €.

La récupération de la TVA représente 52 453 €.

Les principales opérations inscrites en section d'investissement du budget primitif de 2004

Remboursement des emprunts	83 253 €
Acquisitions de terrains	16 000 €
Voirie rue de l'église	12 426 €
Lotissement les Abeilles	7 500 €
Travaux bâtiments	45 000 €
Matériel et outillage	4 500 €
Poteaux d'incendie	4 300 €
Chaussée rue du chemin de fer	76 900 €
Aménagement de la Mairie	13 000 €
Logement DIEDING	21 000 €
Forêt communale	10 400 €
Voirie rue des vergers	5 800 €
Eclairage public	24 000 €
Voirie communale	30 000 €
Mobilier	6 500 €
Aménagement des abords	21 000 €
TOTAL	381 579 €

La transparence de l'eau

La directive européenne sur l'eau transcrite dans le droit français implique de nouvelles exigences de qualité, donc un surcroît de contrôle et une responsabilité accrue des fournisseurs d'eau. Une batterie d'analyses de plus en plus fines afin de sécuriser la santé publique est désormais obligatoire depuis décembre 2003.

C'est ainsi que de nouveaux paramètres d'analyse : pesticides, herbicides, nitrates etc... sont désormais intégrés même pour les installations de faible capacité. Le coût des analyses a plus que doublé pour le Syndicat et représente un montant annuel de l'ordre de 5 000 € pour une dizaine d'analyses. Les résultats sont disponibles en mairie.

Contrairement à d'autres régions soumises aux effets néfastes des cultures intensives et au traitement par des

pesticides, l'eau du forage de ZETTING présente d'excellents résultats par rapport à une cinquantaine de nouveaux paramètres.

Le consommateur a raison de se préoccuper de la qualité de l'eau distribuée mais s'inquiète parfois pour de mauvaises raisons. Quels sont les critères d'appréciation ? Le goût et le calcaire qui sont à l'origine de désagréments mais qui sont des paramètres de confort et non des paramètres de santé. La chloration obligatoire depuis la mise en place du plan Vigipirate en est un exemple.

Des analyses plus approfondies, plus sensibles, de fréquence plus importantes et plus coûteuses garantissent la qualité de l'eau qu'il faut désormais qualifier de propre à la consommation et non plus seulement d'eau potable.

Quelques définitions et caractéristiques

Le pH (potentiel hydrogène) :

c'est une échelle logarithmique qui varie de 0 à 14 et qui traduit l'acidité ou l'alcalinité d'une solution, la neutralité étant à pH 7. La valeur du pH de l'eau distribuée est de 7,45 (légèrement basique, le pH des eaux naturelles varie entre 6,5 et 8,2 en moyenne).

Le TH (titre hydrotimétrique) ou dureté de l'eau :

Le TH indique la teneur globale en sel de calcium et de magnésium qui sont responsables de la dureté de l'eau. La valeur du TH est de 32,7 (degré français).

Pour fixer les idées, on considère que :

- De 0 à 5° F l'eau est très douce
- De 5 à 15° F l'eau est douce
- De 15 à 25° F l'eau est moyennement dure
- De 25 à 35° F l'eau est dure
- Plus de 35° F l'eau est très dure.

Nota : les notices de réglages de la machine à laver la vaisselle font parfois apparaître des unités internationales « 1° français = 0,7° anglais = 0,58° américain = 0,56° allemand ».

Régulièrement, des offres de contrat d'assistance pour votre canalisation d'alimentation souterraine vous sont proposées. Pour votre information, sachez que le Syndicat des Eaux de ZETTING prend en charge la réparation de votre branchement souterrain jusqu'à la limite de votre compteur lors d'une fuite ou rupture de conduite en domaine public et/ou domaine privé dès lors que cette fuite n'a pas été provoquée par un engin ou un tiers travaillant à proximité de la conduite.

Lorsque le compteur est installé à l'intérieur du bâtiment, la canalisation d'alimentation souterraine extérieure de votre maison est du ressort du Syndicat. Dans le cas de figure où le compteur est installé dans un regard à l'extérieur et en limite de votre propriété, le branchement exploité par le Syndicat s'arrête au droit du regard.

Les conduites de branchement sont dans leur totalité soit en PVC (plastique) ou PEHD (polyéthylène haute densité)



dans les communes desservies par le Syndicat des Eaux et présentent une bonne fiabilité.

Le déboisement de la parcelle 10

Lors d'une promenade en forêt vous avez pu voir une clairière se former dans la parcelle 10. Une grande partie de cette parcelle a été déboisée.

Le déboisement est la conséquence de plusieurs facteurs :

- **La tempête de 1999**
- **Le tassement du sol**
- **Le problème hydrique suite à la sécheresse de 2003**
- **Le vieillissement des arbres**
- **L'installation d'insectes ravageurs (scolytes)**

La parcelle 10 comme quasiment toute notre forêt est composée principalement de hêtres, plus fragiles que les chênes.

Les arbres de cette parcelle sont âgés de 140 à 160 ans. Ces vieux peuplements réagissent très mal à la sécheresse et au tassement du sol.

La moyenne d'âge d'exploitabilité (récolte optimale) étant de 120 ans il fallait récolter au plus vite ces hêtres affaiblis avant que la qualité ne se déprécie encore davantage.

Ce problème n'est pas spécifique à Zetting, il existe



également dans les forêts alentour.

Qu'on se rassure la parcelle 10 ne dépérit pas pour autant. Elle est en régénération naturelle pour l'instant. On a d'ores et déjà constaté la repousse de petits hêtres et chênes. Il faut admettre que la forêt n'est pas seulement un ensemble de grands arbres. Elle commence par le gland du chêne ou la faine du hêtre qui petit à petit deviendra un grand arbre.

Le reboisement de la parcelle 14



Des membres du conseil municipal et des bénévoles du village se sont réunis les 11 et 18 décembre 2004 afin de planter 2000 chênes dans la parcelle 14.

Prochainement la plantation sera clôturée afin de préserver les jeunes plants.

Bilan de hêtres déperissants en Forêt Communale de ZETTING

Volume récolté sur le massif de la Forêt Communale de Zetting.

Exercice 2003

Parcelle	Surface ha	Volume BO / m ³	Volume BIL / m ³	Volume BF / m ³	Volume Total
5	7.94	36.35	4.07	18	58.42
7	8.64	9.26	2.81	5	17.07
8	10.24	163.4	29.02	80	272.42
9	8.29	47.49	9.86	25	82.35
10	14.49	345.6	123.31	235	703.91
14	8.53	47.7	13.74	30	91.44
15	8.74	71.75	6.87	48	126.62
TOTAL		721.55	189.68	441	1352.23

Exercice 2004

Parcelle	Volume BO / m ³	Volume BIL / m ³	Volume BF / m ³	Volume Total
5	31	17	23	71
8	150	40	90	280
9	59	44	48	151
10	281	72	172	525
11	22	14	18	54
14	27	9	18	54
15	9		4	13
TOTAL	579	196	373	1 148

Comme les chiffres le montrent les parcelles les plus exploitées sont les parcelles 8, 9, 10.

EFFECTIF SCOLAIRE

Ecole Maternelle :

4 tout-petits (2 ans) - 7 petits - 8 moyens
5 grands

Ecole Primaire :

Ecoliers fréquentant l'école de Zetting

CE1 : 2 - CE2 : 7

Ecoliers fréquentant l'école de Rémelfing

CP : 3 - CM1 : 7 - CM2 : 2

Les écoles

Correspondance scolaire entre les maternelles de Zetting et Rémelfing

Depuis la rentrée 2002, les écoles maternelles de Zetting et Rémelfing se sont investies dans un projet de correspondance scolaire afin de permettre aux élèves de se connaître et de se côtoyer régulièrement avant leur entrée commune à l'école élémentaire.

Voici quelques rencontres qui ont marqué l'année scolaire :



- Goûter d'Halloween à l'école maternelle de Rémelfing en octobre 2003

- Goûter de Noël à l'école de Zetting en décembre 2003

- Spectacle de marionnettes « Le maître des couleurs » le 24 avril 2004 au Château de Rémelfing

- Les Olympiades réunissant les correspondants à l'école maternelle de Zetting le 4 juin 2004



- Les deux écoles ont terminé en beauté leur année de correspondance par un grand spectacle le 19 juin

Marché de Noël du 28 novembre 2003

Pour la deuxième année consécutive, les parents d'élèves ont proposé un marché de Noël de grande qualité. St Nicolas a profité de cette manifestation pour venir récompenser les enfants des écoles de Zetting



Défilé de Carnaval du 20 février 2004

Sous une pluie de confettis, les élèves de la maternelle et du CE1 ont défilé dans les rues de Zetting puis ils ont partagé un goûter préparé par les mamans.

Sortie à la ferme 17 mai 2004

Lors de cette visite, les élèves de la maternelle et du CE1 ont pu s'essayer à la traite des vaches, ont fabriqué du beurre et de la crème. Cette sortie était aussi l'occasion d'approcher de plus près les animaux de la ferme.





Sortie Chanterelle à Kalhausen

10 juin 2004

Les enfants de Zetting et Rémelfing se sont retrouvés à Kalhausen pour une rencontre Chorale avec les écoles environnantes.



Les élèves du CM2 de Rémelfing-Zetting en classe de neige

Les 17 élèves de la classe de CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Rémelfing-Zetting se sont rendus en classe de neige, du 7 au 13 mars 2004 à Morzine, dans les Alpes. Ils ont pratiqué le ski tous les jours, mais ont aussi visité une fromagerie, un musée paysan, l'atelier d'un sculpteur sur bois. En outre, ils ont découvert la nature montagnarde en raquettes à neige et ont assisté à un match de hockey sur glace
Tous les élèves ont beaucoup apprécié cette semaine de découverte !

C'était hier, "Sellmolls"

La Fête-Dieu inhabituelle

Le dimanche de la Fête-Dieu, on accomplissait une grande procession en l'honneur du Corps et du Sang du Christ.

Le samedi soir déjà, veille de la procession, Dieding connaissait une animation inhabituelle. Chacun s'affairait devant sa maison, balayant la rue, rangeant l'usoir avant de s'en aller couper de jeunes branches d'arbres.

Le lendemain, vers cinq heures, la rue principale était interdite aux voitures car la procession allait s'y dérouler. Toute la partie du village concernée était à l'ouvrage pour orner le parcours. Chaque groupe de maisons avait son reposoir, c'est-à-dire un petit autel où le prêtre s'arrêtait pour bénir la foule.

Ce n'étaient partout que tap-tap de marteaux qui clouaient les planches des socles et bruits de hachettes qui taillaient en biseau les branches plantées tous les deux mètres environ de chaque côté de la rue. Les femmes prenaient ensuite le relais.

Un immense tapis de sciure colorée recouvrait bientôt la route sur toute sa longueur. Les plus jolis nappes et napperons brodés étaient sortis pour décorer l'autel. On rapportait d'ici des chandeliers, de là des vases, de là encore des tapis et des crucifix. L'or des douilles de laiton, récupérées lors de la dernière guerre, soigneusement astiquées et utilisées comme vases, jetait mille feux.



Bien sûr, les habitants des autres rues ne restaient pas inactifs et venaient soutenir, moralement surtout, leurs concitoyens en ramenant du «Hanstriwel Win» et du Schnaps. Mais cela ne faisait que compliquer, voire retarder les préparatifs.

Au dernier appel des cloches, la procession se mettait en place selon un ordre immuable.

Sous le dais («de Himmel») porté par quatre Diedingeois se plaçait le prêtre drapé dans ses lourds ornements sacerdotaux et portant l'ostensoir.

Tandis que la chorale entonnait le «Lauda sion salvatorem», le cortège se mettait en route. Tous les vingt pas, sur l'ordre de Mademoiselle Suzanne ancienne institutrice, les petites filles endimanchées tiraient d'un panier tout enrubbanné des poignées de pétales de fleurs qu'elles lançaient en direction du Saint Sacrement.

Le soir, la route en était encore toute jonchée.

De reposoir en reposoir, la procession regagnait finalement l'église pour la grand-messe solennelle.



La vaine pâture (« Uf de Wehd »)

Les dernières récoltes rentrées, afin de réaliser des économies de fourrage avant l'hiver, les vaches étaient emmenées au pâturage.

Le garde-champêtre annonçait à travers Dieding la date de l'ouverture de la vaine pâture. Au cours de cette période qui s'étendait jusqu'aux premières fortes gelées, tout propriétaire de vaches ou de chèvres pouvait, comme bon lui semblait, mener paître ses bêtes dans tous les prés non clos du ban communal.

Ainsi, le Mileban, le Kappelleberg et le Sarresticker étaient fréquentés dans la journée par les grands-mères qui récitaient leur interminable chapelet mais également par les grands de l'école qui venaient les relayer après seize heures pour garder les bêtes.

Les jeunes en profitaient pour jouer, grimper aux arbres, taquiner les filles.

Parfois, ils allumaient un feu et cherchaient dans les champs quelques pommes de terre oubliées qu'ils faisaient griller dans la braise.

Le troupeau s'éparpillait dans la campagne. On envoyait le chien récupérer Finette et Marguerite alléchées par la luzerne, le trèfle ou le dernier champ de betteraves. Le soir pour rentrer, les bêtes connaissaient le chemin de l'étable.

Les transformations du monde agricole, la mécanisation ont changé bien des façons de vivre. Il est vrai aussi que la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, le travail des jeunes en-dehors du village et la disparition des petites exploitations ne permettent plus cette récréation qu'était la garde des vaches.

Dieding, village lorrain

Les maisons et les rues de Dieding continuent de témoigner de son passé rural, de l'époque pas si lointaine où tous les villageois étaient cultivateurs.

Les habitations de même hauteur, serrées les unes contre les autres de part et d'autre de la rue, ont gardé leur aspect traditionnel de maisons lorraines. Chacune est construite sur une parcelle étroite qui s'allonge perpendiculairement à la rue. C'est une « maison bloc », bâtiment unique dont le toit abritait bêtes, gens, récoltes et tout ce qui était nécessaire au train d'exploitation.

Un usoir (« de Pawai ») s'étale depuis la façade jusqu'à la rue. L'usoir est un espace collectif d'usage individuel qui pouvait donner l'impression d'une grande cour où étaient entreposés le matériel, le bois, le fumier...

Les jardins potagers et les vergers à l'arrière des maisons forment une ceinture végétale autour du village. Traditionnellement, ce jardin de village était essentiellement vivrier.

Seul le clocher, sorte de trait d'union entre le temporel et le surnaturel, émerge de cette

harmonie voulue par l'homme avec son environnement.

Bien sûr, au cœur du village, de nombreuses maisons sont encore, comme par le passé, accolées les unes aux autres.

Sur l'usoir, anciennement peu planté hormis parfois d'une treille, gazon et plates-bandes de fleurs sont venus remplacer fumier, charrues, tas de charbon et contribuent à l'embellissement et au fleurissement du village.

L'eau courante a fait ranger dans la malle aux souvenirs le puits et la fontaine-abreuvoir qui donnaient une eau si fraîche.

Le cheval s'est effacé devant le tracteur.

Sur la périphérie du village, les nouvelles constructions qui se dressent à présent ne sont plus que les cousines éloignées des maisons d'autrefois. Et c'est avec bien des regrets que l'on songe aux vieilles traditions, à la beauté de nos paysages, à la paix de la campagne qui s'en va un peu plus chaque jour.

Le monde change.

Sources

- Dieding : dossier présenté pour l'option « *Langues régionales des Pays Mosellans* » du baccalauréat par Anne Hoffmann.
- *Brauch und Sitte in Ostlothringen* (Angelika Merkelbach)

Il y a 65 ans, l'évacuation en Charente

Arthur Branstett, vous aviez sept ans quand la population de nos villages a été évacuée en Charente. Avant de nous faire part de vos souvenirs, pouvez-vous nous expliquer la situation qui a provoqué cette évacuation ?

Je me souviens de la tension et de l'inquiétude qui montaient dans les familles alors que se construisaient fébrilement les fortifications de la ligne Maginot. Les rappels de jeunes mobilisables après leur service militaire n'auguraient rien de réjouissant. Le déploiement de gardes-frontaliers laissait supposer qu'il existait une menace.

L'évacuation générale de la population civile des régions frontalières a commencé le vendredi 1^{er} septembre, vers les départements de la Charente et de la Haute-Vienne.

L'ordre de mobilisation générale a été publié le samedi 2 septembre à 0 heure.

Plus tard, après guerre j'ai naturellement cherché à comprendre quels événements, au niveau national et international ont pu provoquer cette agitation locale. Il s'agissait sans doute de l'Anschluss, de l'affaire des Sudètes, de la conférence de Munich, de la question de la Pologne et de Dantzig ou encore du pacte germano-soviétique.

A cause de la politique expansionniste et arrogante de l'Allemagne hitlérienne, l'Angleterre et la France lui déclarent la guerre le 3 septembre 1939.

Arthur, malgré votre jeune âge à l'époque où se sont déroulés ces événements, quels souvenirs avez-vous gardé de l'évacuation du village et particulièrement de votre famille ?

J'ai appris plus tard que le 1^{er} septembre 1939 les blindés allemands ont envahi la Pologne.

A Zetting, ce même jour, les fidèles s'étaient rassemblés à l'église, à 14 heures, comme tous les premiers vendredis du mois, pour une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement. Pendant l'office est soudain arrivé le garde-champêtre, Nicolas Thiel, porteur de l'ordre d'évacuation émanant de la Sous-Préfecture. Joseph Klam s'est alors avancé dans le chœur pour en informer M. le curé. L'abbé Demmerlé annonça la nouvelle, donna la bénédiction et congédia les fidèles qui devaient avoir évacué leur maison pour 17 heures.

Sitôt rentré, chacun fit les bagages (35 kilos par personne), rassembla la famille, prépara la charrette et l'attelage pour une destination inconnue. Après avoir nourri par acquis de conscience, une ultime fois, les poules, porcs, lapins, veaux qu'on allait laisser, et lancé un dernier regard en direction de la maison qu'on abandonnait, nous sommes montés sur la charrette tirée par nos deux vaches. Nos voisins, la famille Botzung, qui ne disposait pas d'attelage, a pris place à côté de nous. Dans la traversée du village nous rencontrons d'autres charrettes en partance. Bientôt nous ne sommes plus qu'un maillon de la longue chaîne des «Flüchtlingen» en route pour Bouquenom (Sarre-Union).



6 mars 1940
Auguste BRUCH
et son épouse Régine
à l'arrière-plan,
un bûcher

Arrivés à Keskastel vers 22 heures, nous avons fait une halte pour alimenter hommes et bêtes. Ma mère a fait la traite des vaches. Vers minuit nous sommes arrivés à Sarre-Union où il était prévu de passer la nuit sur la place, autour de la fontaine des Deux Bœufs.

Qu'avez-vous fait le lendemain et les jours suivants ?

Dans la matinée du 2 septembre les bêtes des attelages ont été pesées. Nous avons compris qu'elles nous seraient bientôt enlevées. Vers midi la colonne des charrettes s'est mise en route en direction de Fénétrange. C'est là que nous avons passé la nuit suivante dans un grenier à foin.

Le dimanche 3 septembre nous avons continué notre périple en direction de Mittersheim. Vers midi nous nous sommes arrêtés à l'écluse de Bisping. Nous avons eu la surprise de reconnaître dans la personne de l'éclusier, un Zettingeois, M. Meyer André (père). Le soir nous nous sommes arrêtés dans une ferme à l'entrée du village de Guermange. Le temps était lourd, un orage a éclaté en soirée et s'est déchaîné toute la nuit. Des réfugiés en grand nombre étaient installés dans l'étable, l'écurie, la grange et les dépendances pour prendre un peu de repos.

Le lendemain, lundi 4 septembre, nous avons traversé les villages d'Azoudange, Maizières-lès-Vic, Bourdonnay. Vers 16 heures nous sommes arrivés à Lagarde. Mes parents ont confié l'attelage et la charrette à un fermier. Ma mère s'est présentée à la mairie pour appeler à Moussey le Centre d'Accueil de Bataville. Dans la soirée M. Emile Jung (père d'André Jung) est arrivé avec son camion il nous a conduits dans les bâtiments de la fabrique de chaussures BATA, qui avaient été réquisitionnés pour abriter provisoirement les réfugiés. Nous y avons retrouvé la plupart des habitants de Zetting. Après le dîner pris à la cantine, nous nous sommes allongés à côté de nos bagages, au 1^{er} étage. Je me souviens avoir dormi sur une couverture que ma mère avait emportée de chez nous.

Combien de temps êtes-vous restés à Moussey-Bataville ?

Une journée seulement. Dans l'après-midi du mardi 5 septembre nous avons été acheminés vers la gare d'Avricourt, située à 5 kilomètres, les uns en bus, les autres avec le camion d'Emile Jung. Au fur et à mesure que le temps passait les quais de la gare de triage se remplissaient de gens chargés de bagages. Prévu pour 20 heures, le train est arrivé vers 23h 30. Nous avons dû embarquer dans des wagons à bestiaux. Sur les portes coulissantes on pouvait lire : 8 chevaux ou 40 hommes. Cette inscription m'avait tellement frappé que je ne l'ai pas oubliée.

Comment s'est déroulé votre voyage ?

Une fois que tout le monde avait embarqué, les portes ont été fermées et le train s'est ébranlé dans la nuit, vers l'inconnu. J'ai appris plus tard que nous sommes passés par Lunéville – Blainville, Nancy, Saint-Dizier, Vitry-le-François. A Châlons-en-Champagne il y a eu un arrêt pour assurer le ravitaillement : Repas froid et boisson chaude, café pour les adultes et chocolat au lait pour les enfants. Avec le lever du jour les conversations sont allées bon train. Il y avait parmi nous l'abbé Demmerlé accompagné de ses deux sœurs et de sa nièce.

Le voyage s'est poursuivi en direction de Paris, puis Orléans, Blois, Tours, Poitiers et finalement Angoulême. Là nous avons été transbordés dans des wagons voyageurs à destination de Chasseneuil. Les cinq derniers kilomètres ont été faits en bus, jusqu'au village de Les Pins où nous sommes arrivés en fin de journée. C'était un village de viticulteurs et d'exploitants agricoles. Il y avait aussi un débit de boissons et des artisans : un charbonnier, un forgeron, un menuisier. Plusieurs familles de réfugiés ont été abritées dans le bâtiment de l'école, au château ou encore à la salle des fêtes. D'autres familles ont trouvé refuge dans les villages voisins de Quatre Vaux, Sainte Mary, Lésignac...

Dans quelles conditions avez-vous vécu ?

Les conditions de vie étaient précaires. A la salle des fêtes nous avons dormi sur de la paille. Il n'y avait pas de toilettes. Il nous fallait visiter les bouquets d'arbres aux alentours. Pour cuisiner les réfugiés avaient installé une grande cuisinière sur la placette située entre l'église et la salle des fêtes. Les femmes s'y activaient à tour de rôle. C'est là que beaucoup ont mangé les premières tomates. Ce légume ne se cultivait pas encore en Lorraine.

Nous autres, les enfants, n'étions pas tout de suite scolarisés. Nous traînions dans les rues et maraudions dans les vergers pour chaparder des pommes, des noix, du raisin. Le dimanche l'abbé Demmerlé célébrait une messe à l'église du village. Cette vie a duré six ou sept semaines.

Vers le 20 octobre des camions et des bus sont venus nous chercher pour nous conduire en Charente maritime : à La Jarrie, Croix-Chapeau, Grolleau, Thairé.

Je revois la place de la Mairie de La Jarrie, avec son marché couvert, l'attroupement des familles d'accueil dans l'attente de l'arrivée des réfugiés. Certains d'entre nous ont ainsi partagé la

maison de leurs hôtes, d'autres ont pu trouver refuge dans des maisons inhabitées.

Comment était logée votre famille ?

Ma famille a occupé la maison de M. Alfred Auger, à Grolleau. Ce dernier, célibataire, vivait chez sa sœur, Mme Bötet, qui était veuve. Devant la maison il y avait un puits maçonné, muni d'un palan avec une corde au bout de laquelle était accroché un seau pour puiser l'eau. L'intérieur de la maison comprenait une cuisine, deux chambres à coucher, un débarras et un jardin. Chaque pièce comprenait une cheminée. Mes parents n'étaient pas habitués à cuisiner sur l'âtre, aussi ont-ils été s'acheter un poêle à bois à La Rochelle dès que l'occasion s'est présentée.

Comment s'est organisée ensuite la vie au quotidien ?

Une dizaine de jours après notre installation les enfants ont été scolarisés à l'école de Croix-Chapeau, dans la classe de mademoiselle Catherine Meyer, la fille de Joseph Meyer, notre maire de l'époque. J'ai gardé un excellent souvenir de cette institutrice. C'est elle aussi qui nous a préparés à la première communion.

Les réfugiés ont trouvé à s'employer, les uns chez des agriculteurs, d'autres à la minoterie David, installée près de la gare de La Jarrie. Nombre de femmes ont pu travailler à La Rochelle, dans une fabrique de boutons ou dans le grand magasin «Dames de France». Certains ne cherchaient pas à devenir salariés parce qu'ils auraient cessé aussitôt de percevoir l'indemnité de réfugié qui leur était allouée.

Que représentait cette indemnité ?

Je me souviens de 10 F par jour pour un adulte et 6 F pour un enfant, dans la monnaie de l'époque. Ce n'était pas une fortune mais cela suffisait pour vivre vu que nous n'avions pas de charges pour nous loger. Je me demande si les familles d'accueil ne touchaient pas, elles aussi, une indemnité pour les dédommager de l'hébergement qu'elles nous accordaient.

Est-ce que le handicap de la langue n'a pas été un obstacle à l'intégration ?

A Les Pins notre premier point de chute, la population, surprise de nous entendre parler notre dialecte francique, nous a parfois qualifiés de boches.

De gauche à droite

Marie MEYER née BRUCH

Nicole JUNG (sa nièce)

Régine BRUCH (sa mère)

Gabrielle RISSE née BRUCH (sœur de Maria)



De gauche à droite

Auguste BRUCH, son épouse Régine, leurs filles Maria, Suzanne et Gaby
De part et d'autre de Suzanne, deux amies charentaises, peut-être les filles de l'hôte
L'enfant est Nicole JUNG (la nièce) devant la maison où ils habitaient, en Charente



Gabrielle HOUVER
ses frères Jérôme et Gaston JUNG

Rien de tel un peu plus tard en Charente Maritime, où nous avons été accueillis par des gens bienveillants et très hospitaliers, qui ont facilité notre intégration.

Comment expliquer que les réfugiés pourront retourner dans leur Lorraine natale en septembre 1940, alors que trois mois auparavant la Moselle avait été déclarée territoire rattaché à l'Allemagne ?

Les réfugiés n'avaient pas obligation de quitter la Charente à ce moment. Les pouvoirs publics les ont même incités à rester en promettant de doubler le montant de leurs indemnités de réfugié. Une seule famille, la famille Serf, dont la maison de Zetting avait été endommagée par un obus, est restée en Charente jusque dans les années cinquante. Pour tous les autres l'appel du pays natal a été plus fort que tout.

Après la signature de l'armistice, à Rethondes, le 22 juin 1940, nous savions que le retour serait possible, et même que nous ne serions pas limités en poids pour les bagages. Mon père s'est alors employé à confectionner des malles avec des planches pour pouvoir emporter toutes les acquisitions faites en Charente. A partir du 8 septembre 1940 les marchandises ont été expédiées vers la Lorraine annexée au Reich.

Quand avez-vous quitté La Jarrie ?

Le 10 septembre, embarquement des réfugiés dans un train de voyageurs, puis contre-ordre suivi du débarquement. Le vrai départ n'aura lieu que le lendemain 11 septembre 1940. A cause des ponts coupés et de la priorité donnée aux trains militaires, le voyage retour durera trois jours. Arrivée en gare de Sarreguemines le 14 septembre au matin. A Zetting les jeunes gens démobilisés après l'armistice étaient revenus au village depuis plusieurs semaines. Ils avaient fait du café Mangin leur quartier général et s'étaient déjà employés à nettoyer quelques-unes des maisons que la soldatesque avait mis sens dessus dessous. Ce sont eux qui ont fait sonner à toute volée les cloches de l'église en apprenant que leur famille, leurs concitoyens étaient sur le point de rentrer au village. Je me souviens de l'émotion provoquée par cette sonnerie alors que nous approchions des Lettstuten.



16
1^{er} rang : Rose JUNG, Gaston JUNG, Gaby HOUVER,
Marie LA JOMAN, Jérôme JUNG et Pierre JUNG
2^e rang : Emile SCHNEIDER, Lucien GLÜCK et Fernand JUNG

Dans quel état avez-vous retrouvé le village ?

En arrivant nous avons trouvé nos habitations dans un état de saleté et de désordre indescriptibles. Le mobilier qui nous était propre avait disparu. Des matelas et sommiers rapportés d'ailleurs emplissaient notre cuisine. Grenier et fenil étaient vides. Plusieurs maisons du village étaient endommagées : l'école de garçons, la deuxième sacristie sur la face Nord du chœur de l'église, les maisons Schouwer et Serf dans la rue de l'église, la maison Kirch dans la rue principale. Le canal était vide d'eau.

Comment avez-vous pu vivre ?

Une fois encore il a fallu faire face et survivre. Nous avons vite compris que nous étions devenus Allemands malgré nous. Rapidement l'activité a redémarré. Certains ont retrouvé leur emploi d'avant guerre, avec un autre patron et parfois d'autres productions. L'usine Haffner, par exemple, avait remplacé la fabrication des coffres-forts par de l'usinage de pièces d'artillerie. La Firma Wagner de Kaiserslautern recrutait de la main d'œuvre locale dans le cadre du Wiederaufbau, c'est-à-dire de la reconstruction des immeubles endommagés pour fait de guerre. Nous autres, les enfants nous nous sommes bientôt retrouvés à l'école, mais allemande cette fois-ci. L'usage du français et le port du béret étaient interdits. Les cours ne pouvaient se dérouler qu'à l'école des filles. Le matin de 8 h à midi pour les grandes classes avec M. Scherer. L'après-midi pour les petites classes, avec Mademoiselle Schmitt.

En juin 1941 furent données à chaque famille autant de bêtes qu'elles en avaient avant guerre, ceci pour leur permettre de mieux subvenir à leurs besoins alimentaires.

L'administration allemande était omniprésente, doublée par des organisations politiques toujours à l'affût pour recruter, embrigader, endoctriner sur le plan idéologique.

Ces quatre années d'annexion, avec les tickets de rationnement, le marché noir, les tentatives d'embrigadement politique de la population, l'enrôlement de force des jeunes gens dans la Wehrmacht, mériteraient, elles aussi, qu'on les rapporte pour les jeunes générations.

Arthur Branstett, nous vous remercions vivement pour la contribution apportée à l'écriture de notre histoire.

Je me suis fait un devoir de témoigner. Ce n'est pas sans une certaine émotion. Les événements vécus alors m'ont profondément marqué à cause de mon jeune âge. Ils m'ont encore préoccupé plus tard quand j'ai cherché à comprendre. C'est pour ces raisons que le souvenir en est resté si vivant.



1^{er} rang : Xavier SPITZER et Emile JUNG
2^e rang : André SPREDER, Jean BRASSE, Joseph MICH et Georges HEN

NAISSANCE

Ont vu le jour cette année :

MAILLOT Maeva Lucie Christiane le 05/02/04 à Sarreguemines

MEYER Flavie Claire le 10/08/04 à Saverne

MEYER Noah le 19/09/04 à Forbach

MEYER Eva le 19/09/04 à Forbach

FOUILHAC GARY Alix Christel le 22/09/04 à Forbach



Etat Civil

MARIAGE

M. AUFFRET Gilles a pris pour épouse Mlle GROSS Sandrine le 26/06/04

M. CONVARD Vincent a pris pour épouse Mlle GABRIEL Marie-Laure le 03/07/04

M. LETT Christian a pris pour épouse Mlle KUFFLER Maryline le 28/08/04



DECES

Nous ont quittés cette année :

JACOBS Octavie, veuve KAESZ le 20/04/04 à Zetting

GLATZ Léonie, veuve BURGUN le 14/06/04 à Zetting

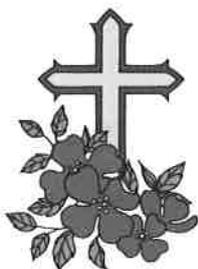
FLIEGER René le 22/06/04 à Longeville les Saint Avold

HAUCK Jules le 14/08/04 à Dieding

RIMLINGER René le 31/10/04 à Sarreguemines

MULLER Anne, veuve MULLER le 02/11/04 à Puttelage aux Lacs

LORSCHIED Hans Rudolf à Sarrebruck



Recensement de la population



Le recensement de la population permet de collecter de nombreuses informations sur la population en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays.

Les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population.

L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la commune. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise et contrôle la collecte.

Cette méthode permettra de disposer chaque année d'une information nouvelle et récente sur la population et les logements.

Cette année, les habitants de Zetting et Dieding sont concernés par l'enquête de recensement et la

participation de tous est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte se déroulera en janvier et février 2005. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

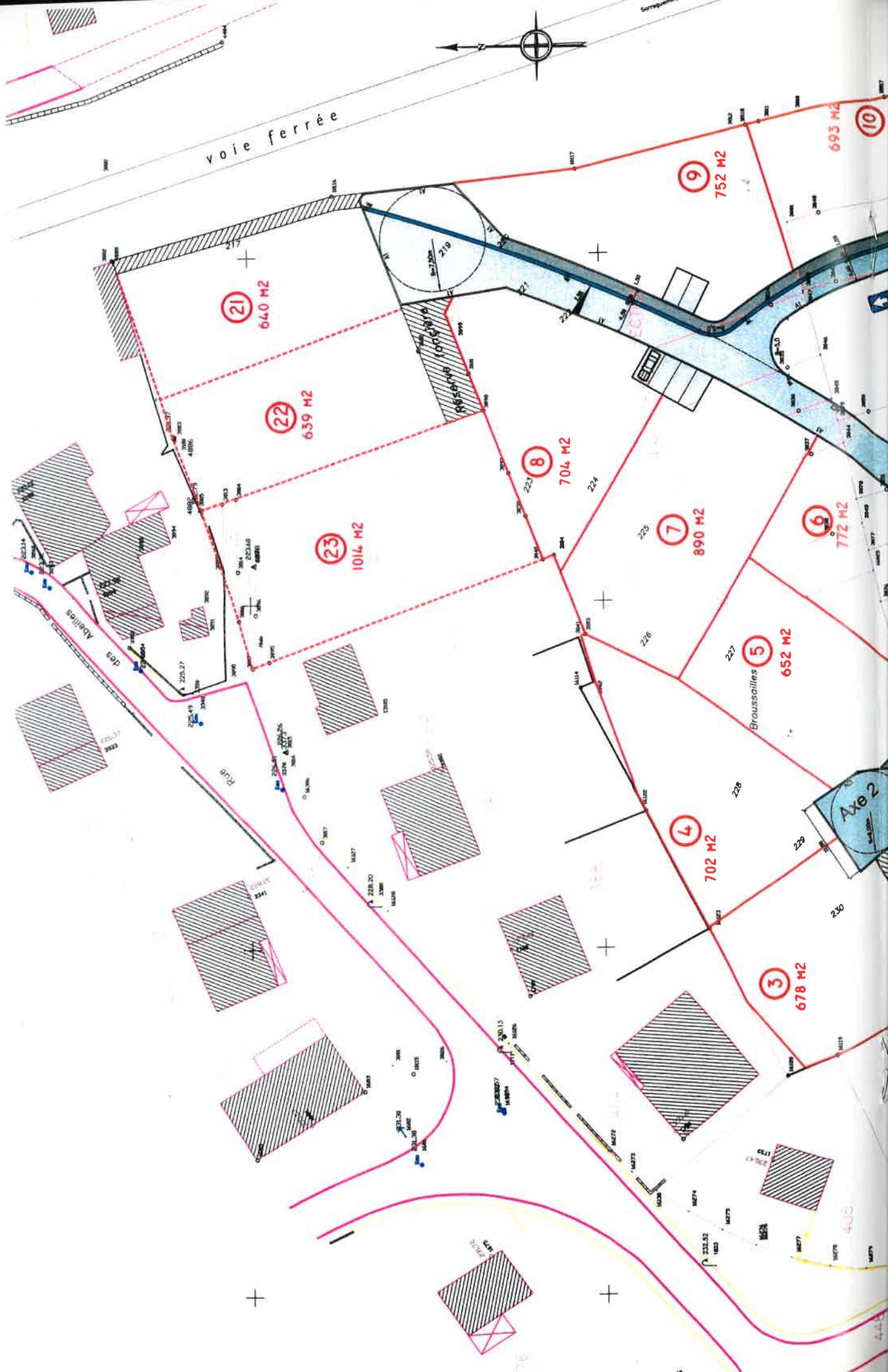
Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureuses, anonymes.

A partir du jeudi 20 janvier 2005 les agents recenseurs déposent au domicile des personnes à recenser les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions posées. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

Les agents recenseurs pour la commune sont :

Nelly SPRINGER et Céline MEYER.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



voie ferrée

21
640 M2

22
639 M2

23
1014 M2

8
704 M2

9
752 M2

10
693 M2

7
890 M2

6
772 M2

5
652 M2

4
702 M2

3
678 M2

des Adouilles

Rue

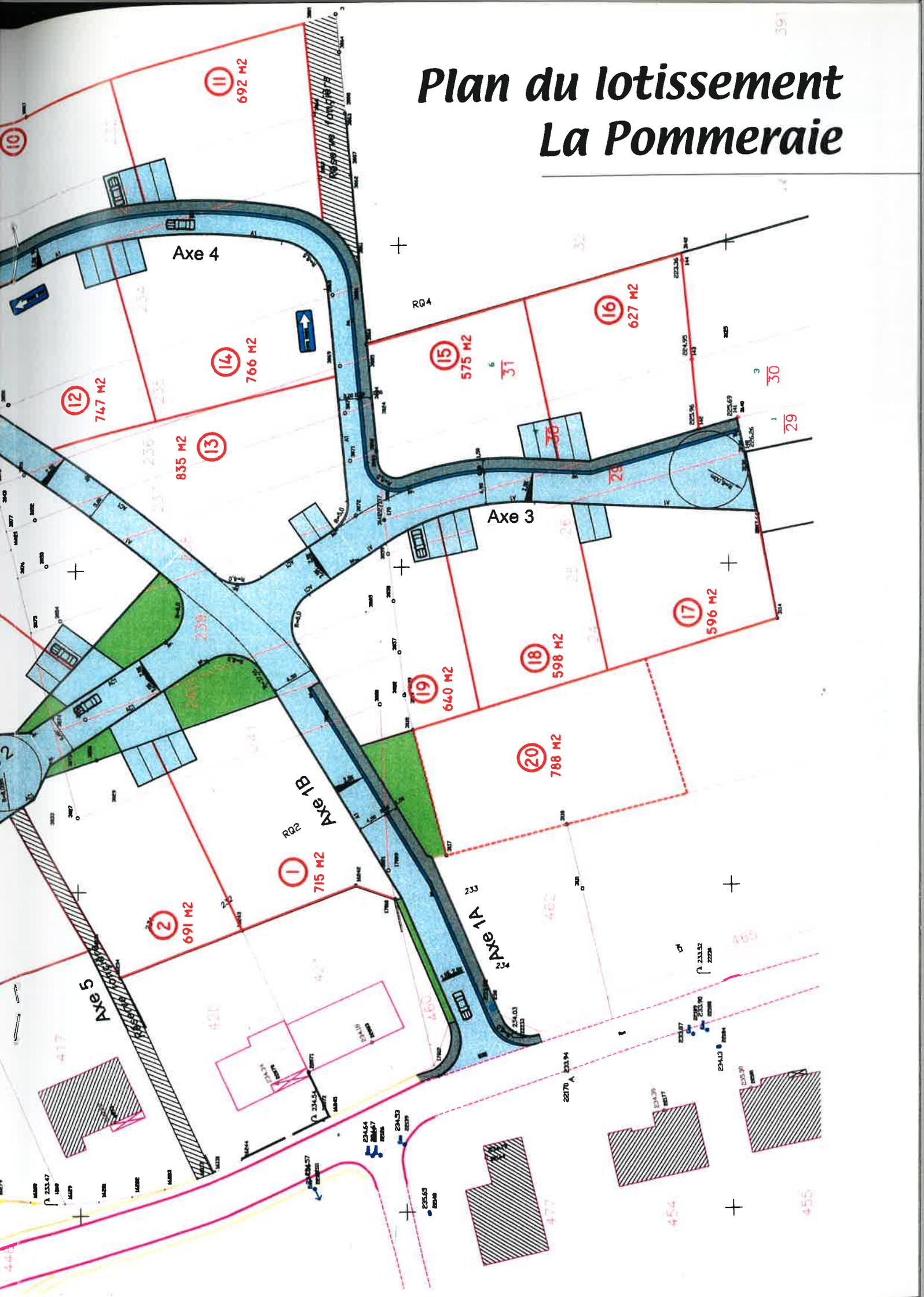
Broussailles

Axe 2



Sourpquentre

Plan du lotissement La Pommeraie



Souvenirs de Zetting

**Vue Générale
de Zetting
avant 1950**



**Maison
de Catherine JUNG**

(Schneider Kettel's Houss)
démolie lors de la construction
du pont en 1965.

1938
Emile JUNG
et son fils André



Les années 60



Concours de quilles chez «Yvonne»

Lucien HOFFMANN
Alphonse MEYER
Marcel MEYER
Claude SCHILLÉ
Robert KAESZ
Bernard HOFFMANN
Roland KAESZ
Vincent MEYER
Hubert HOFFMANN
Jérôme THÉOBALD
Gérard MISSLER
Adrien GLATZ
Camille PEFFERKORN
Claude MULLER (assis)

Alphonse MEYER
Sylvain MEYER
Gaston KLAM



Gérard KRAUSER
Fernand BRASSE
Marcel FLORSCH
Roger KLEIN

Souvenirs de Zetting

Retrouvailles (Années 50)

Devant :

Bernadette HEITGER,
Bernard SPITZER

1^{er} rang :

André JUNG, Monique JUNG,
Camille PEFFERKORN,
Madeleine MEYER,
Colette ANDRES,
Grégoire MULLER et
Alfred JUNG

2^e rang :

Nicole LINTING,
Gérard FRANCK,
«l'institutrice», Hubert MEYER,
Antoinette MULLER et
Richard THIEL



**Classe
1952-53-54**
(début années 60)

1^{er} rang : Roland JUNG, Armand LAUER, Clément MEYER, Lucien MULLER, Gérard LAUER, Jean GLATZ, Marie-Claire LAUER, Sonia MARION, Carmen LETT, Christiane HEITZ, Liliane KLAM

2^e rang : Denis HOVER, Roland OBRINGER, Denis CLOSSET, Roland HEN, Lucien LAUER, Armand MEYER, Patrick DROSS, Daniel DROSS, Monique MEYER, Simone KOENIGSECKER, Fernande JAMANN, Bernadette RISSE

3^e rang : Alain MEYER, Roland LETT, J-Paul MEYER, Lucien MEYER, J-Claude JACOBS, GUNTHER, Marcel HOFFMANN, Marcel MULLER, Raymond MARION, J-C KOENIGSECKER, Raymond BARRAT

4^e rang : Annie HEITZ, Michèle HOFFMANN, Jacqueline HEISCHLING, Antoinette JACOBS, Bernadette KLEIN, Yollande MULLER, ?, Patricia KLAM

Banquet chez Yvonne

Ida STROHMANN, Germaine FLORSCH,
Mme HERRMANN, Etienne STROHMANN,
Yvonne KLEIN, Roger KLEIN, Marie JACOBS,
Léonie LOTZ, Jean THIEL.





Banquet (*Années 70*)

Albert GLATZ
 Auguste MISSLER
 Séraphine MISSLER
 Elise SCHOUVER

Inondation (*1981*)

Louis KLAM
 Pierre LAUER
 Roger KLEIN
 Marcel MEYER
 Charles OBRINGER
 Gilbert KLAM



Abattage du chêne

Rue du Chemin de Fer (*1983*)

Lucien LAUER
 Dominique FREYERMUTH
 Léonard EYEN
 Gérard LAUER
 Steve LAUER
 Pierre MEYER

Souvenirs de Dieding

Eglise de Dieding

(Années 50)



(Années 50)

Odile BARTHEL
Julliette HEINRICH
Sonia PEIFER

Antoine TOUSCH
à l'orgue



Excursion

(Années 60)

Frida HOFFMANN
Odile BARTHEL
Odile HAUCK
Marie SCHNEIDER
Marie SCHNEIDER (belle-mère)
Jeanne DEHLINGER
Angela KOCH, Marie LUTZ
André MEYER
Yvette HOFFMANN



Sport d'hiver au Kapellenberg (1985)

Jacques-Guy SCHNEIDER, Jean-Marc RISSE, Bernard KLEIN, Laetitia et Evelyne RISSE
 Théo MAGER, Robert BRUNDER, Armand GABRIEL, Justin LETT, Marie-Claire KLEIN
 Mathieu, David, Jocelyne SCHNEIDER, Arnaud GABRIEL,
 M.-Laure GABRIEL, Annick GABRIEL, Caroline MAGER, Lucien KLEIN



Jeunesse de Dieding à Europapark (1993)

Devant : Laura MULLER, Laetitia RISSE, Lucille KLEIN, Christelle SCHAEFFER,
 Olivia SCHNEIDER, Jessica MULLER, Nicolas LETT

Maisons fleuries



Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer à l'embellissement de la commune grâce à vos compositions florales.

Le 15 novembre la commune a remis les diplômes et félicité toutes les mains vertes pour les efforts fournis afin de donner un bel aspect au village.

LAURÉATS 2004

BRANSTETT Madeleine
FRANCK Nicole
HEITGER Florentine
HEN Marcelle
HOFFMANN Adèle
HUTH Isabelle
KLAM Simone
LUTZ Béatrice
MEYER Mariette
MEYER Marie-Jeanne
MEYER Raymonde
MEYER Véronique
RIMLINGER Annie
SCHEIDECKER Monique
WILDERMUTH Anne



HORS CONCOURS

DROSS Marcelle
MEYER Nadine

Brioche de l'amitié

La vente des brioches de l'amitié a permis de verser un don de 420 € à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés.

Merci pour votre générosité et merci à l'association Ladies Fire pour la participation active à cette opération.



Départ à la retraite de madame «MALOU»

Marie-louise HOFFMANN, c'est «Mme Malou» pour tous les enfants de ZETTING. Engagée en temps qu'Assistante Maternelle en 1974, Marie-Louise a secondé les institutrices de la maternelle durant trente ans. Au départ une seule classe, dont l'effectif devint vite pléthorique, était dirigée par Mme MAGER. Une seconde classe s'ouvre dans les années 80, et Marie-Louise, très appréciée pour son sérieux et sa compétence, est obligée de partager son temps et le surplus de travail entre les deux cours à la très grande satisfaction des enseignantes, des parents et surtout des enfants pour qui elle était devenue une seconde maman. Aussi la commune a-t-elle tenu à honorer Mme Malou pour ses trente années de fidélité au service de l'école, en présence de Jean-Marie MEYER, maire, des conseillers municipaux, du corps enseignant, des représentants des parents d'élèves. La réception, après la remise des cadeaux, s'est terminée par un vin d'honneur.

Mme Malou a été remplacée par deux personnes

engagées à mi-temps :

- **Mme Nadine PORTE de Zetting**
 - **Mme Isabelle KIMMEL de Wittring**
- Toutes deux sont titulaires du CAP Petite Enfance et ont fait des stages de formation.*



Bonne retraite Mme MALOU !!!

Paroisse Val de Sarre **Le dernier office du père Robert WINKEL**

Le 11 juillet 2004, les paroissiens de Rémelfing, Sarreinsming, Wittring, Dieding et Zetting, sont venus nombreux pour témoigner leur gratitude et leur reconnaissance à celui qui, depuis 1993, préside régulièrement aux célébrations dans les cinq paroisses de la communauté.



Le père WINKEL lors de la fête de Noël 2003

Le père Winkel, a choisi de prendre du recul et de retourner dans son Alsace natale, tout près du Mont Saint Odile. Il a toujours mis sa vie, ses connaissances, au service de Dieu et des hommes, avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction. C'est lui qui a participé à la mise en œuvre du projet pastoral diocésain, à la fondation de la communauté Notre Dame du Val de Sarre, au travail de l'équipe d'animation pastoral et du conseil pastoral, à la vie des diverses paroisses. Il a eu la joie de fêter avec la communauté ses 60 ans de vie sacerdotale en l'église de Zetting. Les conseils de fabrique des cinq paroisses, ainsi que tous les paroissiens ont voulu concrétiser leur reconnaissance en lui remettant à l'issue de l'office religieux, un tableau représentant les cinq églises de la communauté du Val de Sarre.

Nous lui souhaitons, une bonne et paisible retraite.

Ladies Fire

L'association de danse moderne **Ladies Fire** a été créée en novembre 2002 à Sarreguemines. Afin de permettre aux jeunes de Zetting et des alentours de s'initier aux plaisirs de la danse, le siège social fut transféré à Zetting, 9 rue de La Jarrie, en mai 2003.



Depuis cette date, dans le village, on peut entendre des rythmes entraînants sur lesquels virevoltent les danseuses du Val de Sarre. Celles-ci évoluent en fonction de leur niveau dans plusieurs groupes selon les tranches d'âge :

- de 7 à 12 ans :
le groupe des «Minies Ladies»
- de 13 à 18 ans :
le groupe intermédiaire
- les 20 ans et plus...

Les séances d'entraînement se déroulent hebdomadairement dans la salle polyvalente de Zetting :

- les mardis de 18 h 15 à 19 h 45 pour les «Minies Ladies»
- les lundis de 18 h 30 à 20 h 00 pour le groupe des 13-18 ans
- les lundis de 20 h 00 à 21 h 30 pour le groupe des 20 ans et plus

L'association participe également occasionnellement à différents concours de danse organisés dans la région.

Leur premier gala qui s'est déroulé le 18 janvier 2004 fut également une réussite. Leurs chorégraphies ont fait vibrer le public sur des airs divers et variés tout au long de l'après-midi.

Les danseuses travaillent actuellement à la préparation de leur deuxième gala prévu pour mars 2005 et pour lequel elles attendent de nombreux spectateurs.

A ce jour l'association compte **26 Mini Ladies** et **16 Ladies Fire**, entraînées par quatre monitrices : Meyer Laetitia, Céline et Sabrina et Gauer Evelyne

Les membres dirigeants sont :

- MEYER Laetitia, présidente
- GAUER Evelyne, vice-présidente
- MEYER Martine, trésorière
- DUBOQUET Sylvie, trésorière adjointe
- FIXARY Emilienne, secrétaire
- MEYER Sabrina, secrétaire adjointe
- MEYER Céline, assesseur

A son actif, l'association compte déjà de **nombreux succès** :

- les 50 ans de l'AS de Zetting (août 2003)
- Les Festives du Lac à Diffenbach Les Puttelange (août 2003)
- Téléthon à Puttelange aux Lacs (octobre 2003)
- Marche du 1er Mai à Bliesbrück (mai 2004)
- Fête du 14 juillet à Wittring (juillet 2004)
- Fête du Vélo à Zetting (août 2004)
- Fête de Noël des personnes âgées (décembre 2004)



Le cœur au quotidien

En quarante années d'existence, l'AMAPA s'est attachée à développer aide et réconfort auprès de la population âgée mosellane tout en montrant son attachement à deux valeurs fondamentales : convivialité et proximité d'une part, sens de l'innovation d'autre part.

Ce faisant, l'association a voulu s'implanter au plus près de la population mosellane, apportant des services diversifiés, que ce soit l'aide et le maintien à domicile, les soins, l'hébergement ou encore certains développements techniques nouveaux telle la télé-alarme.

Le service aide ménagère

Un travail matériel et social

L'aide à domicile est là pour vous seconder dans les travaux devenus trop pénibles pour vous en raison de votre état de santé et favoriser ainsi votre maintien à domicile dans de meilleures conditions.

Elle prend en charge les travaux quotidiens du ménage (entretien du logement, repassage, entretien du linge, etc... et les soins élémentaires d'hygiène).

Si besoin est, elle pourra également faire vos courses d'approvisionnement, préparer vos repas et vous apporter une assistance utile dans certaines démarches administratives.

Un personnel formé et qualifié

La meilleure garantie de l'efficacité des interventions des aides à domicile est leur compétence et leur formation qui, conciliées à leur expérience, passent autant par la formation que par la qualification des salariées.

Nombre d'entre elles sont titulaires du CAFAD (certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile), de formations diplômantes dans le métier de l'aide à la personne (BEP des carrières sanitaires et sociales) ou ont acquis une solide expérience dans les métiers de l'aide et du maintien à domicile.

L'engagement de la qualité

- Charte de l'information,
- Qualification et formation des intervenants,
- Continuité du service,
- Suivi et contrôle de la qualité par le responsable de secteur.

Cet engagement, l'AMAPA le matérialise par une charte passée avec chaque personne aidée qui contractualise ces objectifs.

Le service de soins et auxiliaire de vie

Ces services ont pour vocation d'assurer, sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou atteintes par une diminution de leurs capacités physiques, 7 jours sur 7, des soins infirmiers, d'hygiène générale mais également de concourir à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Une équipe compétente et qualifiée

Les personnes âgées aidées par nos services de soins bénéficient de l'assistance d'une véritable équipe créant aussi un environnement favorable autour de la personne aidée. Cette équipe, animée par une infirmière coordinatrice qui assure l'encadrement du service, est composée d'infirmières et d'aide soignantes.

Le service mandataire

Un service qui s'adresse à tous

Ce service a pour vocation de répondre aux demandes d'aide ou d'assistance à domicile des personnes âgées mais également des familles, que ce soit pour les travaux ménagers quotidiens, le repassage, la préparation des repas ou encore la garde d'enfant.

La personne aidée étant, dans ce cadre, l'employeur, elle aura toute faculté d'organiser les interventions en fonction de ses besoins.

Par mandat, l'AMAPA se chargera, pour le compte de l'employeur, de l'ensemble des formalités, que ce soit le contrat de travail, l'immatriculation du salarié, l'établissement du bulletin de salaire ou encore les relations avec les organismes (URSSAF, CPAM, etc.)

La téléalarme

Une technicité apte à répondre à l'urgence

La téléalarme s'intègre parfaitement dans la large panoplie des services de maintien à domicile et constitue un moyen très important pour faire reculer les limites de l'isolement des personnes vivant seules.

Sécurisation et prévention

L'amélioration de la sécurité apportée par la téléalarme peut être déclinée sous trois angles différents.

- 1) Diminution des conséquences des accidents domestiques et notamment des chutes.
- 2) Diminution du sentiment d'insécurité et des inquiétudes liées à la peur de l'accident et surtout à la peur de l'abandon dans une telle situation.
- 3) Sécurisation de l'entourage de la personne âgée, rassurée de savoir qu'elle peut avoir de l'aide en cas de besoin.

Association Mosellane d'Aide aux Personnes Agées

Mademoiselle Claudine BECKER

Responsable du secteur de SARREGUEMINES

16, rue Rouget de Lisle

57200 SARREGUEMINES

Permanence les Lundi de 14 h 30 à 15 h 30

Mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 9 h 30

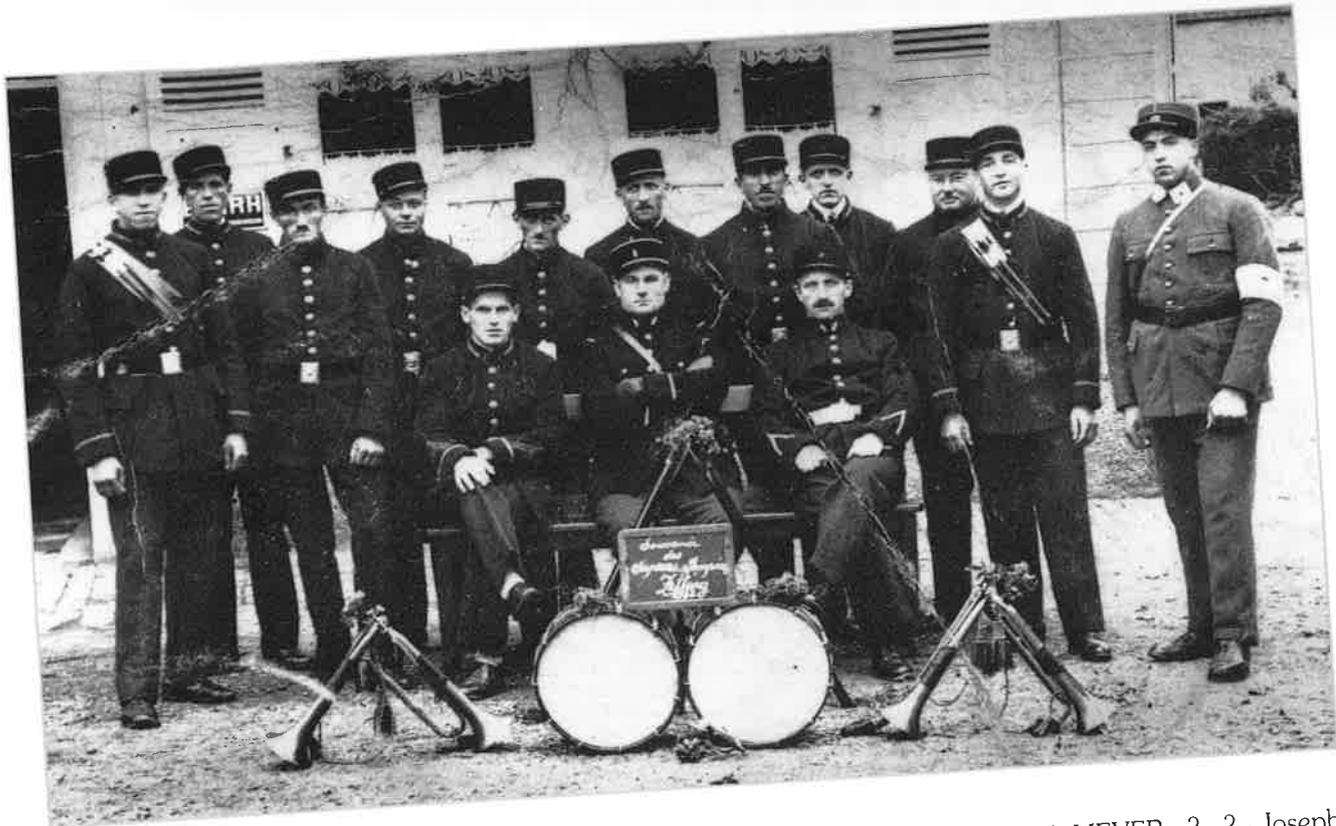
Tél : 03 87 95 20 52 - Fax : 03 87 95 72 06

Corps des Sapeurs-Pompiers

75^e anniversaire - Historique



- **15 janvier 1929** : création du corps avec 20 hommes, au prorata du nombre d'habitants qui était de 670
- **1930** : achat de la pompe d'incendie à bras, de son armement et des premiers uniformes
- **1932** : achat de tuyaux supplémentaires, d'une échelle en bois de 6,50 m et de petit matériel
- **1939-1945** : avec la guerre et les malheurs qu'elle engendre (incorporations, évacuations, déportations...) le corps «tourne au ralenti»
- **10 août 1947** : une réorganisation d'après guerre s'impose avec le retour des anciens et l'arrivée de nouvelles recrues (18 hommes pour 745 habitants)
- **Avril 1949** : mise en œuvre de la moto-pompe de chez Drouville à NANCY et achat de tuyaux
- **Septembre 1950** : achat de 18 uniformes
- **Automne 1952** : construction de la tour de séchage
- **Septembre 1954** : importante commande de matériel (tuyaux, échelle à crochet, lances, cordage...) et d'habillement (treillis)
- **Décembre 1954** : remise des premières médailles pour 25 années de service à la Sainte-Barbe pour HOFFMANN Eugène, KLAM Louis, LAUER Pierre et MISSLER Auguste
- **15 juin 1959** : bénédiction et remise du drapeau par le maire, M. JACOBS Pierre, au corps des Sapeurs-Pompiers
- **1960** : acquisition du dévidoir et de petit matériel
- **Novembre 1964** : suppression du corps pour réorganisation
- **Décembre 1964** : réorganisation du corps avec 16 hommes et KLAM Louis comme chef par intérim
- **Août 1965** : avec le départ de quelques anciens et l'arrivée de nouvelles recrues, le nouveau corps est en place avec à sa tête HOFFMANN Bernard
- **1966** : mise en place de la sirène lors de l'inauguration de la nouvelle mairie
- **Juillet 1972** : acquisition du véhicule lors du jumelage avec THOLEY
- **1981** : mise en conformité des tenues d'intervention (vestes en cuir et bottes)
- **1984** : remplacement du véhicule par le véhicule actuel
- **1987** : acquisition et inauguration de la moto-pompe remorquable (MPR)
- **1993** : dotation du matériel adéquat pour mieux répondre aux nouvelles techniques d'intervention
- **1997** : les nouveaux casques F1 remplacent les anciens qui serviront lors des manifestations comme le 11 novembre ou encore la Sainte-Barbe
- **Avril 1997** : passation de commandement au Lieutenant HOFFMANN Lucien et nomination de l'ancien chef de corps HOFFMANN Bernard au grade de Capitaine honoraire
- **1^{er} janvier 2000** : mise en place de la départementalisation (cf. bulletin municipal 2000). Depuis ce jour, le corps des sapeurs-pompiers de ZETTING devient centre d'incendie et intègre le corps départemental de la Moselle. Ce qui veut dire que chaque intervention est gérée par le Centre de Traitement des Alertes (18) par l'intermédiaire de " BIP " (disparition de la sirène). La formation et le maintien des acquis sont obligatoires pour tout le personnel en raison de la variété des interventions (accidents de la route, secours à personne...).



1932

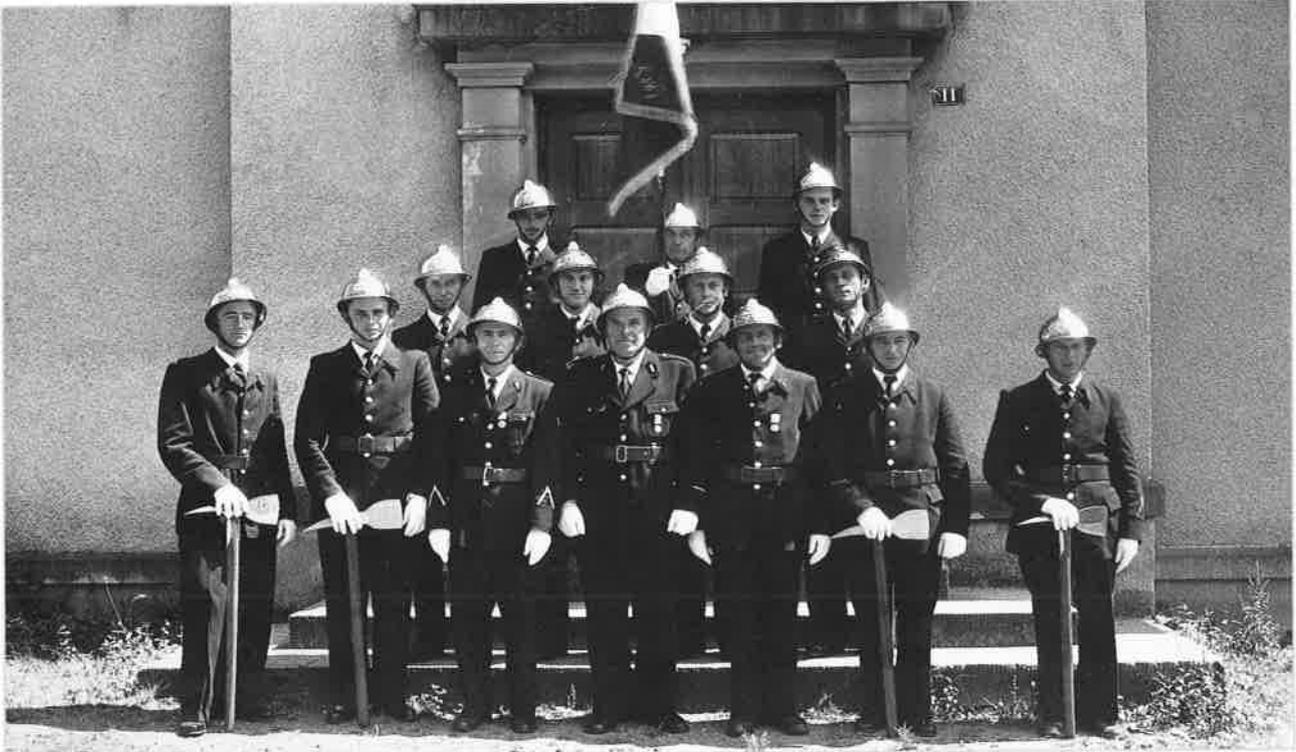
De gauche à droite : Paul MEYER - Alphonse HOFFMANN - Pierre MISSLER - Joseph MEYER - ? - ? - Joseph MULLER - Joseph MEYER - René MANGIN - Jean KLAR - Pierre MEYER
 Devant au milieu : Nicolas SERF



Nos premiers médaillés 1954

de gauche à droite

1^{er} rang : Pierre JACOBS (Adjoint) - Auguste MISSLER - Pierre LAUER - Louis KLAM - Eugène HOFFMANN
 Pierre JACOBS (Maire)
 2^e rang : André GLATZ - Louis SCHILLÉ - Raymond BARTHEL - Joseph JUNG
 3^e rang : Auguste KIRSCH - P. MISSLER
 4^e rang : Camille BOUR - Marcel MEYER - Alphonse MOSCHEL



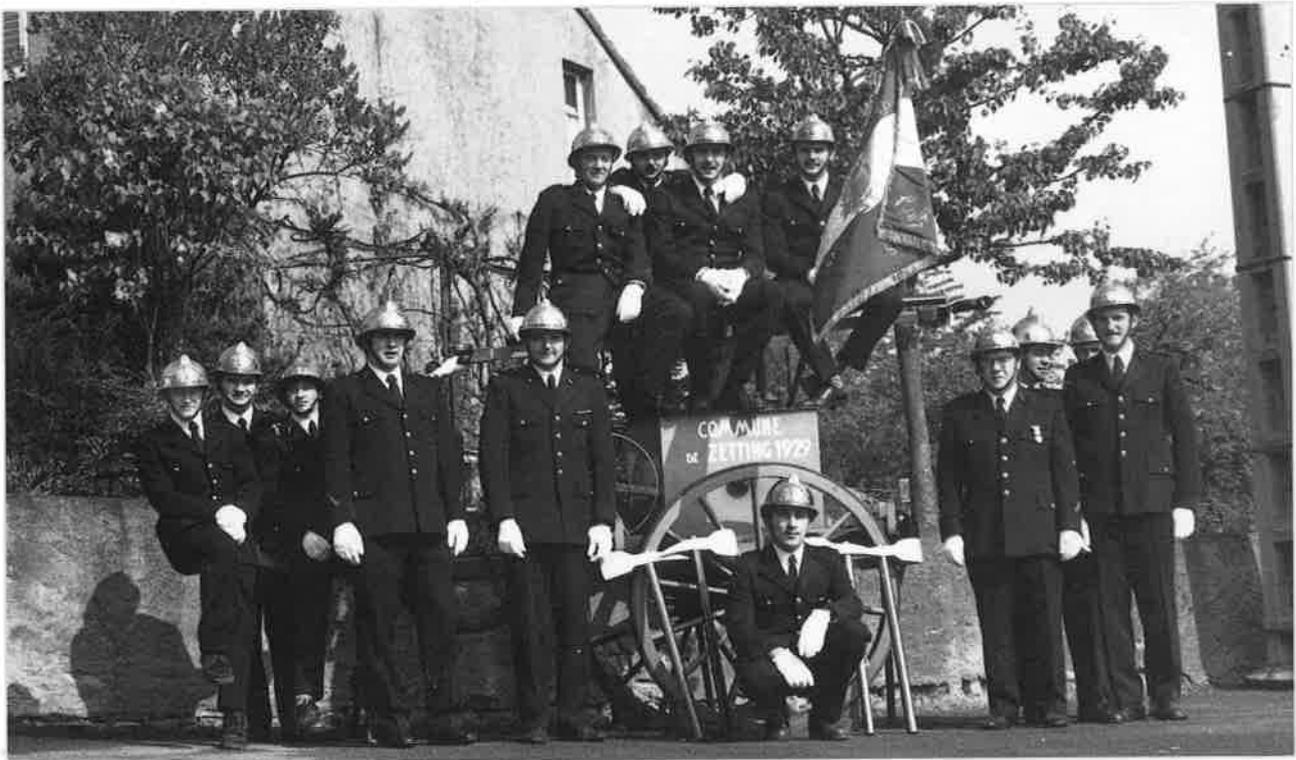
Inauguration de notre drapeau 15/06/1959

de gauche à droite

1^{er} rang : Charles OBRINGER - Erwin HOFFMANN - Pierre LAUER - Eugène HOFFMANN - Auguste MISSLER
Pierre MISSLER - Joseph JUNG

2^e rang : Louis SCHILLÉ - R. CLOSSET - Raymond BARTHEL - Marcel MEYER

3^e rang : Gaston JUNG - Louis KLAM - Guillaume BARBIER (Willy)



Avant le Jumelage avec Tholey 1972

de gauche à droite

1^{er} rang : Armand LAUER - Adrien GLATZ - J.-C. MEYER - J.-C. GROSS - Bernard HOFFMANN - Gérard LAUER - Raymond BARTHEL - R. OBRINGER - Marcel MEYER - J.-C. HOVER (caché)

2^e rang : Charles OBRINGER - Gaston JUNG - Lucien HOFFMANN - Alphonse MEYER



Après une manœuvre 1991

de gauche à droite

1^{er} rang : Claude LORANG - Thierry MEYER - Alphonse MEYER - Yannick HOFFMANN - Raphaël LUTZ

2^e rang : Bernard HOFFMANN - Christian GUTH - Yannick GROSS - Marc HEN - Marcel MEYER - Adrien GLATZ - Gaston JUNG - Lucien HOFFMANN - J.-C. SCHEIDECKER



2004

de gauche à droite

Lionel KARMANN - Martin MUNKES - Fabrice HOFFMANN - Ludovic LETT - Nicolas MEYER - Thierry MEYER
 Yannick HOFFMANN - Jean-Marie MEYER (Maire) - Steve LAUER - Lucien HOFFMANN - Eric PEIFFER -
 Martial KRAUSER - Michaël MEYER - Bertrand SCHMITT

Corps des Sapeurs-Pompiers

Les différents chefs de corps

et leur adjoint depuis la création du corps

	CHEF	ADJOINT
1929 (création) :	SERF Nicolas	
1947-1959 :	HOFFMANN Eugène	KLAM Louis
1959-1964 :	CLOSSET Raymond	KLAM Louis
1964-1965 :	KLAM Louis par intérim	
1965-1997 :	HOFFMANN Bernard	KLAM Louis (1972) BARTHEL Raymond (1972-1987) HOFFMANN Lucien (1987-1997)
1997- :	HOFFMANN Lucien	GUTH Christian (1997-2003) MEYER Thierry (2003-)

Amicale des Sapeurs-Pompiers de ZETTING

L'amicale fût créée en novembre 1953 pour gérer l'argent du corps et subvenir aux différents besoins tels que l'achat de petit matériel (jusqu'à la départementalisation), les stages et formations, les déplacements et différentes prestations. Mais elle servait également à resserrer les liens de camaraderie, stimuler, encourager et récompenser l'ardeur et l'activité des sapeurs-pompiers.

Depuis de nombreuses années, les membres, de par leur engagement, organisent la traditionnelle vente des calendriers, permettant ainsi à l'amicale de fonctionner.

De plus elle permet aux amoureux du théâtre en «platt» de se retrouver dans la salle communale autour d'une représentation annuelle.

LE COMITÉ ACTUEL

Président : HOFFMANN Fabrice
Vice président : SCHMITT Bertrand
Secrétaire : MEYER Thierry
Secrétaire adjoint : HOFFMANN Lucien
Trésorier : KRAUSER Martial
Assesseurs : HOFFMANN Yannick
PEIFFER Eric

LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

Toute personne intéressée pour intégrer le corps départemental des sapeurs-pompiers doit être âgée de 16 ans au moins et motivée. Le dépôt des dossiers est à faire avant le 1^{er} septembre et l'incorporation se fera le 1^{er} janvier de l'année suivante.

**Pour de plus amples renseignements,
prière de s'adresser au chef de centre :**

Lieutenant HOFFMANN Lucien

6, rue des Bateliers
57 905 ZETTING

Comment alerter les secours ?

Lorsque vous sollicitez l'intervention des sapeurs-pompiers, il faut faire le **18** ou le **112** (numéro d'urgence européen). Votre message doit être clair et précis.

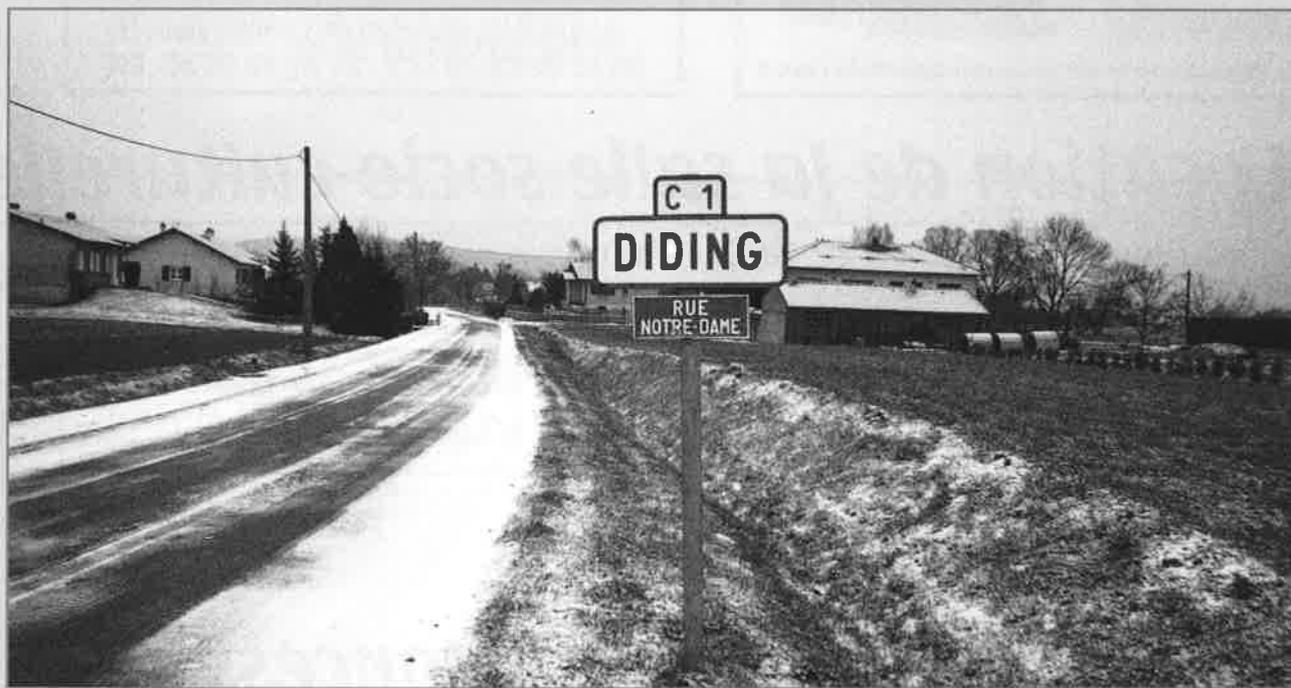
Il comporte :

- le numéro de téléphone de la personne qui appelle
- le lieu précis du sinistre (ville ou village, rue, numéro...)
- la nature du sinistre (accident, malaise, feu de cheminée, nid de guêpes...)
- le nombre de personnes concernées
- l'état apparent de la victime
- si les premiers gestes de secours ont été effectués

Important : il ne faut jamais raccrocher en premier. Il faut attendre que les secours aient bien tous les renseignements.

A propos des appels d'urgence...

Le saviez-vous ? En Moselle, il existe un deuxième hameau appelé DIDING (sans E). C'est une annexe de Freistroff à deux pas de Bouzonville.



Par le passé, des adresses erronées sont parfois parvenues aux différents opérateurs. Les pompiers de Sarreguemines ont cherché une des rues de **Dieding à Zetting** ou ont été envoyés à **Thédling ou Etting**, suite à une mauvaise compréhension, à la panique ou à une mauvaise prononciation.

Des confusions phonétiques et géographiques sont malheureusement possibles. Sachant qu'en Moselle il existe deux **Dieding, Biding, Diebling** ou encore **Etting, Téting, Thédling, Metting**, il serait de bon aloi de donner des précisions aux opérateurs en disant par exemple : «**A Dieding, annexe de Zetting**» et «**A Zetting, près de Sarreguemines**». Cela éviterait aux secours d'être dépêchés dans une fausse localité.

Renseignements utiles

Mairie

13, rue de l'Eglise - Tél. : 03 87 02 38 68

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi

de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi

Fax : 03 87 02 20 29

E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie :

Mme Raymonde EITEL

Permanence du Maire et des adjoints :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,

de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

Syndicat Intercommunal des Eaux

de Zetting-Wiesviller-Woelfling

Siège social :

Mairie de Zetting, aux heures ouvrées

Tél. : 03 87 02 38 68

Président : M. Fabien STENGER

Secrétaire : Mme Raymonde EITEL

Fontainier : M. Alain MEYER

Agent technique : M. Christophe HEITGER

ONF

Technicien, Garde-Forêtier : M. DRETSCH

Tél. : 03 87 98 50 44

Sapeurs-Pompiers

Chef de centre local :

Lieutenant Lucien HOFFMANN

Tél. : 18

Paroisse Catholique

Père Claude ADAM - Tél. : 03 87 98 07 10

Groupe Scolaire «les Mésanges» :

Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26

Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

Bibliothèque

Relais 2a, rue de l'Eglise

Ouverture : Mercredi de 15 h à 18 h

Mardi de 18 h à 21 h

Tél. : 03 87 02 36 35

Location de la salle socio-culturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1er août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals	275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune)	185 €
- apéritifs	155 €
- autres occupations	45 €

Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1er janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

- Columbarium	1000 € pour 30 ans / 700 € pour 15 ans
- Tombe double :	230 € pour 30 ans / 138 € pour 15 ans
- Tombe simple :	138 € pour 30 ans / 97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée (160 x 110) comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.



Le Caquelon

vous propose ses fondues :

*Bourguignonne - Chinoise
Niçoise - Mexicaine
Savoyarde - Bulgare
Fruits de mer
Alsacienne - etc. ...*

57905 ZETTING - DIEDING

Tél. 03 87 02 12 86

Ouvert tous les soirs et dimanche midi

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

OBRINGER



2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax **03 87 98 39 32**

Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30
sans interruption

CRÉDIT MUTUEL

Coteaux Val de Sarre

Agences de Sarreinsming et Zetting



POUR LA PROXIMITÉ ET LE CONSEIL

E-mail : 05617@cmcee.creditmutuel.fr

Tél. 08 20 89 13 72 - Fax 03 87 98 24 09

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.

Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil roulant - Déambulateur - Fauteuil de repos - Couches et alèses pour adultes - etc. LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H

Tensiomètre électronique - Neurostimulateur anti-douleurs.
SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ

TECHNIC MEDICAL S.A.
est certifié ISO 9001/2000
depuis mars 2002



**28, Grande rue
57905 DIEDING-ZETTING
© 03 87 02 17 97
Fax : 03 87 02 00 66**

E-mail : info@technicmedical.com - Site : www.technicmedical.com



2a, rue Gutenberg - BP 90227 - 57202 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 95 14 31 - Fax : 03 87 95 14 67

Internet : www.imprimerie-pierron.com

E-mail : imprimerie@pierron.com

Offset / Numérique noir et couleur

Livres • Cartes Postales • Prospectus • Entêtes...

Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Michel KITTEL,
Antoine MEYER, Thierry MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER

